



Bulletin de la campagne

JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

UN GRAND RASSEMBLEMENT RÉUSSI !

Après plusieurs semaines de préparatifs, c'est près de 5000 personnes qui se sont rassemblées le 24 octobre dernier. Des dizaines et des dizaines d'autobus ont déferlé sur la ville de Québec avec à leur bord des manifestantes et manifestants déterminés à faire entendre haut et fort leurs revendications et l'importance de leur contribution à la société québécoise. Un véritable succès en terme de mobilisation! Bien que ce grand rassemblement était une initiative des groupes œuvrant en santé et services sociaux dans le cadre de la campagne « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire » c'est l'ensemble des secteurs de l'action communautaire autonome qui avaient été invités pour l'occasion.



BIEN DU MONDE DANS LES RUES DE QUÉBEC

Malgré le froid et le vent, c'est une véritable marée humaine qui a marché bruyamment dans les rues de Québec, jusque devant l'Assemblée nationale. Percussions, slogans, chansons et centaines de pancartes ont su faire de ce rassemblement une véritable démonstration de force et de solidarité dans une ambiance on ne peut plus festive! Un arrêt devant les bureaux du SACAIS a permis de rappeler l'importance du rôle du SACAIS pour la défense de l'ensemble du mouvement de l'action communautaire autonome. Les discours devant l'Assemblée nationale ont quant à eux rappelé les revendications et les actions de la campagne « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire », souligné les campagnes de nos alliés communautaires, déploré la réalité des groupes et la situation alarmante du financement de tout le mouvement.

VICTIMES DE NOTRE SUCCÈS !

Ce fut, selon les plus « anciennes » et « anciens » du mouvement, la plus grande manifestation du mouvement communautaire depuis 2002, lors de l'adoption de la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire. Cet état de fait, n'a pas été sans nous occasionner quelques petits problèmes organisationnels : système de son pas assez puissant pour se rendre jusqu'au dernier rang, mégaphones en nombre insuffisant pour relayer les discours et les slogans. Rien pour compromettre l'événement !

Soulignons également les difficultés que nous avons rencontrées avec nos arbres-bannières. Le vent ne nous a pas rendu la tâche facile puisque dès le départ deux des trois bannières nous ont lâchées ! Ces bris n'ont pas permis à l'action-bandelette

La campagne est une initiative conjointe de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires et de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles. Ces deux organisations nationales représentent plus de 3000 groupes abordant différentes problématiques liées à la santé et aux services sociaux dans toutes les régions du Québec.

jesoutienslecommunautaire.org / facebook.com/jesoutienslecommunautaire
financementocasss@gmail.com / 514-844-1309



d'être aussi visible que nous l'aurions souhaité. Nous savons d'ailleurs que plusieurs n'ont pas eu l'occasion de déposer leurs précieuses créations et nous le déplorons. Mais rien n'est perdu ! D'ailleurs, nous demandons aux organismes qui ont toujours leurs bandelettes de les conserver. Nos prochaines actions prendront en compte ce formidable outil qui a amené de nombreux groupes locaux à se mettre en action et à se familiariser avec les enjeux de cette campagne bien avant le grand rassemblement. De plus, cette action a permis à plusieurs groupes ne pouvant être à Québec le 24 octobre d'être partie prenante de ce grand mouvement de solidarité. **Pour ceux qui ne l'ont pas vu, nous vous invitons à aller voir [l'album « bandelettes » de la page Facebook de la campagne](#) !

L'animation énergique et le vox-pop dans la foule ont su dynamiser les milliers de manifestantes et manifestants présents. Soulignons le magnifique travail de nos porte-paroles, qui ont réussi à livrer leurs messages tout en soulevant les enjeux majeurs pour l'avenir de nos organisations.

Sur une touche plus politique, plusieurs membres de l'Assemblée nationale, dont des ministres, ont descendu le grand escalier de l'Assemblée nationale pour venir à notre rencontre! Des messages bien sentis leur ont d'ailleurs été adressés par les porte-paroles sur la scène, mais également par plusieurs des personnes à proximité; parmi eux on retrouvait : Véronique Hivon (ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la Jeunesse - PQ), Nicole Léger (ministre de la Famille - PQ), Jean-François Lisée (ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur - PQ), Stéphanie Vallée (Porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux, d'adoption et pour la protection de la jeunesse - PLQ), Sylvie ROY (Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de services sociaux et en matière de famille - CAQ), Amir Kadhiri (député de Mercier - QS) et Françoise David (députée de Gouin - QS). Évidemment nous avons prévu ce cas de figure et convenu qu'ils ne prendraient pas la parole sur scène. À la place, nous avons une équipe vidéo fin prête à recueillir leurs propos et engagements. Les

paroles s'envolent, mais les images restent comme le dit si bien le dicton ! Vous pouvez d'ailleurs [voir la vidéo des entrevues](#).

C'est sur un mot d'encouragement à poursuivre la mobilisation que s'est terminé ce grand rassemblement et sous les applaudissements d'une foule ravie d'y avoir participé. « On était tous ensemble et ça faisait du bien ! », cette petite phrase résume bien les commentaires que nous avons reçus et vient à elle seule donner encore plus de sens au mot « solidaire » ! Le comité d'organisation et le COCO sont fiers du résultat général du 24 octobre. L'évaluation qui en ressort est très positive et toutes et tous ont souligné le magnifique climat de





confiance et de collaboration dans lequel le travail s'est effectué. Un gros merci à toutes les personnes et organisations (locales, régionales et nationales) qui ont assumé les différentes tâches qu'un tel événement impliquait. Nous ne pouvons passer sous

silence le travail incroyable de Julie Bellavance et de son équipe de la TROC-03 de Québec : nos hôtes. Bravo !

[++ Vidéo du Grand rassemblement](#)

[++ Album photos du Grand rassemblement](#)



La campagne n'est pas terminée !

La campagne Je tiens à ma communauté - Je soutiens le communautaire a été lancée il y a un an à peine, et des gains importants ont été faits. Une semaine après le succès du rassemblement du 24 octobre dernier, la première ministre, madame Pauline Marois annonçait alors que 162 millions de dollars, répartis sur trois ans, seraient attribués aux organismes communautaires pour le financement de leur mission globale.

La veille de l'annonce, la ministre Véronique Hivon révélait au comité de coordination de la campagne que, d'ici trois ans, le montant de l'enveloppe du PSOC serait haussée de 120 millions, comparativement à aujourd'hui. Ce montant représente les $\frac{3}{4}$ du 162 annoncé par la première ministre, car le MSSS finance les $\frac{3}{4}$ des organismes communautaires recevant du financement gouvernemental. Les autres 42 millions doivent

donc être distribués par les autres ministères ayant des programmes de financement de la mission globale d'organismes communautaires.

Dès le début de la campagne, nous estimions que les gains qui seraient faits auprès du MSSS auraient progressivement des retombées sur les autres ministères... mais nous n'imaginions pas que l'ensemble du mouvement de l'action communautaire autonome serait touché dès la première annonce. Les montants annoncés ne sont pas suffisants pour répondre à tous les besoins, dans tous les ministères. Cependant, il demeure que la campagne Je tiens à ma communauté - Je soutiens le communautaire et le fait d'avoir invité tous les secteurs de l'action communautaire autonome au rassemblement du 24 octobre ont contribué à obtenir un gain collectif important.



120 c'est bien, mais 225 c'est mieux

L'annonce de la première ministre représente une étape significative menant à l'atteinte de notre revendication, mais cela signifie que nous atteindrons la moitié de notre objectif de campagne d'ici 3 ans. Une première somme de 40 millions de dollars sera attribuée à compter d'avril 2014. Ce montant sera bonifié de 40 millions supplémentaires à chacune de deux années qui suivront, ce qui nous amènera, en 2016-2017, à une enveloppe PSOC-mission globale haussée de 120 millions de plus qu'actuellement.

Ces montants permettront de faire une partie seulement du chemin pour répondre aux besoins des 3000 organismes communautaires autonomes. C'est pourquoi les membres de la Table et les membres de la CTROC ont décidé de poursuivre la campagne Je tiens à ma communauté - Je soutiens le communautaire.

Par la campagne nous revendiquons de combler un manque à gagner annuel de 225 millions de dollars. Rappelons que ce montant constitue la différence entre les subventions reçues et les demandes des groupes eux-mêmes, par leurs formulaires PSOC (en date de 2012). Il s'agit donc d'un montant basé sur une documentation crédible et qui n'est pas exagéré.

La campagne se poursuit et nous avons encore besoin de vous. Les récents développements ne mettent donc pas fin à la campagne, mais ils doivent être pris en compte dans la poursuite des actions. Le comité de coordination prendra le temps de bien planifier les actions à moyen terme, mais à court terme, plusieurs actions sont nécessaires.

Des travaux avec le MSSS

La première action à poser pour que les engagements financiers se concrétisent en fonction de nos attentes est de déterminer un mode de distribution équitable. Dès l'annonce du 30 octobre, le comité de coordination a demandé une rencontre avec le MSSS pour discuter de la répartition équitable du 120 millions de dollars annoncés. Cette rencontre aura lieu le 11 décembre en après-midi. (Voir page 7).

En plus de suivre la répartition du rehaussement, des travaux sur la révision et l'amélioration continue du PSOC seront ensuite entamés, tel que le MSSS s'est engagé à le faire.

Le temps des formulaires PSOC

D'ici février 2014, nous aurons à déposer nos demandes de subvention à la mission globale pour 2014-2015. Le montant inscrit dans le formulaire PSOC prendra une importance très particulière cette année, puisqu'il servira à débiter l'attribution de la première tranche du rehaussement, 40 millions de dollars. (Voir page 5).

120M\$ ça veut dire quoi ?

Il consiste en trois rehaussements cumulatifs de l'ordre de 40M\$ lors des trois prochains budgets du gouvernement du Québec et ce à compter de 2014-2015. Cela signifie qu'en 2014-2015 le budget du PSOC sera rehaussé de 40M\$, qu'en 2015-2016 ce rehaussement sera de 80M\$ et qu'au bout de l'exercice, on obtiendra un rehaussement de 120M\$ de l'enveloppe PSOC, le tout comparativement à aujourd'hui. Il s'agit exclusivement de financement à la mission des organismes : de l'argent non « tagué », non lié à des programmes services, ni à des priorités ministérielles thématiques, sans reddition de compte supplémentaire.

Une ballonne électorale ou du sérieux ?

C'est une annonce qui engage le gouvernement et qui devient effective dès qu'elle est publique. À cet égard, des discussions ont déjà été entreprises avec les Agences pour la mise en application. À ce que nous avons compris, les sommes annoncées étaient d'ailleurs incluses dans la mise à jour budgétaire du gouvernement. Cependant, toute mesure gouvernementale peut toujours être effacée, particulièrement par un nouveau gouvernement suite à des élections. Des discussions sont en cours avec les autres partis politiques pour s'assurer du respect de cette annonce.



Pour prévoir...

La possibilité d'élections ou la non-adoption du budget du Québec demande de convaincre tous les partis politiques de la nécessité de respecter l'engagement du 30 octobre et même d'aller au-delà des montants annoncés! Depuis le début de la campagne, le COCO échange avec les responsables des différents partis; cela a notamment permis d'obtenir l'adoption d'une résolution unanime à l'Assemblée nationale au printemps dernier. Le COCO poursuivra donc sur cette lancée en allant chercher des engagements de la part de tous les partis.

Des appuis en solidarité

En octobre dernier, nous avons commencé à diffuser la liste des appuis en solidarité, mais il ne s'agissait que du début de cette action. Nous devons continuer de rechercher des appuis et d'offrir notre solidarité à l'ensemble du mouvement de l'action communautaire autonome et à nos alliés des mouvements sociaux. N'oublions jamais que nos luttes et nos réussites sont interreliées.

La circulation de l'information

Pour poursuivre la campagne, il faut continuer d'être mobilisés autour de revendications communes, ce qui demande, entre autres, de se garder informé des actions et des avancées. Le comité de coordination continuera de transmettre, par ce bulletin, des informations aux groupes et regroupements régionaux et provinciaux. Cependant, il est tout aussi important que le COCO

reçoive des informations – entre autres pour faire connaître les bonnes nouvelles sur la page Facebook et sur le site de la campagne. Conformément aux « balises de solidarité » adoptées lors du lancement de la campagne, le COCO doit aussi continuer d'être informé de toute représentation pouvant avoir une incidence sur la campagne.

Composition du COCO

Le comité de coordination de la campagne est formé de représentantes et de représentants des deux instances qui, ensemble, totalisent plus de 3 000 groupes abordant différentes problématiques liées à la santé et aux services sociaux dans toutes les régions du Québec.

- Délégation de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires : Vicky Brazeau (ROC-03), Sébastien Rivard (RIOCM) et Hugo Valiquette (TROCL) – notez que Marc Longchamps (CDC-Laval) remplacera Sébastien Rivard de janvier à mars.
- Délégation de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles : Rémi Bilodeau (ACDH), Rémi Fraser (RACQ) et Mercédeez Roberge (Table).

Ce n'est pas le temps de sous-évaluer ses besoins !

Étant donné que vous remplirez votre demande PSOC pour l'année 2014-2015 sous peu, il est essentiel que les organismes communautaires autonomes procèdent dès maintenant à une évaluation de leurs besoins financiers à demander au PSOC. Rappelons-nous que les règles de l'administration publique font en sorte que le MSSS ne peut accorder à un organisme une subvention plus élevée que ce qu'il demande dans son formulaire PSOC – ce n'est donc pas le moment de sous-évaluer ses besoins...

Voyons le formulaire comme un outil de revendications, mais considérons que l'année 2014-2015 en sera une de transition. En effet, nous savons qu'il faudra du temps pour que tous les organismes s'approprient les nouveaux seuils planchers nationaux. Ces seuils sont présentés par typologie et tiennent compte de différents facteurs dont les ressources humaines, la vie associative et les frais de gestion. Il est important de comprendre que les seuils planchers proposés représentent le minimum pour qu'un organisme moyen puisse réaliser sa



mission et que des modulations seront nécessaires pour tenir compte des particularités.

Pour le formulaire 2014-2015, le comité de coordination de la campagne invite les organismes à choisir la solution la plus adaptée à leur réalité : se baser sur les seuils planchers adoptés par la CTROC et la Table et présentés au MSSS en juin dernier OU se baser sur le cadre de financement de leur regroupement sectoriel et/ou de leur regroupement régional. Si vous utilisez cette deuxième option, n'oubliez pas d'inclure l'indexation dans votre calcul.

Il y a quelques années, la Table et la CTROC ont toutes les deux adoptées de revendiquer une indexation basée sur le taux que le MSSS distribue au réseau – en fonction de la hausse de leurs coûts de système, et non plus en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) (pour plus de détails voir le site). Cette année, le COCO suggère donc une indexation 3,27% basée sur un calcul des coûts de système.

Typologie	Seuils planchers 2013 CTROC-TABLE
Aide et Entraide	202 190\$
Sensibilisation et promotion	202 190\$
Milieu de vie	336 983\$
Regroupement	393 147\$
Hébergement	673 965\$ (À moduler selon le nombre de lits + 15 000\$/lit à compter du dixième lit)

Si vous demandez un financement à la mission plus élevé que par les années passées, il sera important de bien expliquer ce qui motive cette augmentation. Vous pourrez le faire à l'inté-

rieur de votre formulaire de demande, ou dans une lettre qui accompagne celui-ci.

Voici quelques exemples sur lesquels vous pouvez baser vos explications :

- Augmentation du nombre de salariés et salariées afin de répondre à la charge de travail;
- Amélioration des conditions de travail (taux horaire, régime de retraite, assurances collectives, etc.);
- Stabilisation des heures d'ouverture pour répondre aux besoins exprimés par les membres;
- Augmentation du nombre d'activités pour répondre aux besoins des membres;
- Amélioration locative nécessaire (local plus adapté, rénovations, etc.).

Éléments problématiques contenus dans le formulaire 2014-2015

Les organismes ont commencé à recevoir le formulaire PSOC 2014-2015. Ce document contient des éléments très préoccupants qui n'ont pas été présentés au comité de suivi de l'application de la convention PSOC. On reconnaît des éléments qui avaient été rejetés lors de la finalisation des travaux sur la convention PSOC. Sachez qu'il y aura une intervention auprès du MSSS pour s'y opposer, particulièrement sur les détails à fournir pour démontrer l'utilisation prévue des sommes supplémentaires demandées. Dans l'intervalle, il est suggéré de ne pas remplir le formulaire tout de suite (ou du moins à ne pas le transmettre) et d'attendre les prochaines communications à ce sujet.



Répartition du rehaussement de l'enveloppe PSOC De la solidarité à une véritable équité!

Le 11 décembre prochain, le Groupe de travail sur le financement PSOC des organismes communautaires au MSSS tiendra une autre rencontre. Un sujet important à l'ordre du jour : les balises de répartition de la nouvelle enveloppe de 120 M\$.

Dès le début de notre campagne nationale, un constat s'est imposé : le financement des organismes communautaires n'est ni suffisant, ni équitablement réparti. Nous avons alors décidé d'unir nos forces, entre les regroupements régionaux et provinciaux, pour que chacun de nos membres, où qu'ils soient au Québec et, peu importe leur secteur d'activités, puisse obtenir un financement à la mission juste et équitable.

Cette campagne historique des membres de la Table et de la CTROC a permis de nous donner des balises de solidarité qui enjoignaient les membres de nos organisations à faire campagne de façon unitaire et en portant les mêmes revendications. Cette solidarité a été le carburant de la mobilisation et la clé du succès de notre campagne, qui a permis de faire des gains importants pour les organismes en santé et services sociaux, mais aussi pour ceux rattachés à d'autres ministères.

Principes pour une répartition équitable

Il reste beaucoup de détails à régler sur ce point. Pour la Table et la CTROC, le rétablissement de l'équité doit passer prioritairement par la réduction de l'écart aux seuils planchers nationaux déposés en juin 2013 dans le cadre des travaux au MSSS (voir le tableau à la page 6). Le principe «à groupe comparable, financement comparable» est notre guide, tel que nous le revendiquons collectivement depuis tant d'années. Ce principe a été accepté par le MSSS. Aucune autre considération quant à la distribution potentielle n'a été abordée ou discutée avec le MSSS (par exemple, région ou typologie à prioriser).

La base de comparaison qui a été abordée est celle des seuils planchers nationaux par typologie (ou balises). Le MSSS recon-

naît enfin le principe, mais aucun accord n'a été conclu sur la « hauteur » de ces seuils planchers.

Les écarts entre des groupes comparables se sont creusés depuis des années : il faut les combler, en incluant les organismes reconnus et accrédités au PSOC, mais non financés. Pour calculer la part de la nouvelle enveloppe allouée à chacune des régions et au national, nous demanderons au MSSS d'évaluer le cumul des écarts de tous les organismes de chacune des régions et ceux financés au national, pour déterminer un pourcentage de l'enveloppe totale. Moins on reçoit du PSOC en fonction de sa typologie et plus on sera augmenté pour rattraper l'écart. Ce principe est juste et équitable, car il tient compte du nombre d'organismes par région ainsi que du manque à gagner relatif de chacun des organismes pour l'atteinte des seuils planchers.

Concrètement, est-ce que tous les groupes vont recevoir de l'argent et si oui, combien ?

Il aurait fallu dès 2014 obtenir 225M\$ pour que tous les groupes pour combler les besoins financiers de tous les groupes. Nous aurons une première tranche de 40M\$ pour débiter le rattrapage. Nous visons à ce que la grande majorité des groupes reçoivent une somme. Nous croyons qu'il faut accorder une attention particulière aux organismes les plus éloignés des seuils planchers, dont les organismes reconnus mais non financés (en date du 31 mars 2014).

La mécanique de distribution sera l'un des principaux sujets abordés par le COCO avec le MSSS à la rencontre du 11 décembre. Il y a un accord de principe avec le MSSS, mais des modalités importantes restent à établir.

Par ailleurs, le PSOC demeure un programme régionalisé. Les TROC's auront du travail à faire pour s'assurer du respect des principes d'équité entre les groupes.



Il est donc impossible actuellement d'affirmer quel montant sera reçu par chaque groupe.

Comment seront établis les montants pour chaque région ?

Les discussions ont exclusivement porté sur le principe d'équité entre les organismes (mission comparable, etc.). Le MSSS a également porté ce principe tout au long des discussions. Cependant lorsque sont additionnés les besoins à combler de chacun des organismes d'une même région en fonction de leur typologie, cela peut se transposer en enveloppe régionale. On sait, par exemple, que le calcul du financement régional sur la seule base populationnelle ou de certains indices de défavorisation, au cours de la dernière décennie, n'a pas permis de réduire les écarts de financement des organismes et pourrait même les avoir augmentés dans certains cas. La contribution des instances régionales et nationales sera requise pour poursuivre les travaux.

L'équité, la meilleure garantie du maintien de la solidarité

Les discussions du 11 décembre prochain avec le MSSS et le cabinet de Véronique Hivon seront cruciales pour l'établissement de principes qui contribueront à assurer à chaque organisme communautaire en santé et services sociaux une contribution gouvernementale significative à sa mission. Un traitement juste et équitable envers les 3000 organismes communautaires : c'est la devise du COCO de campagne.

Ce bulletin est l'outil que le COCO utilise pour informer tous les groupes qui s'intéressent à la campagne. Les regroupements régionaux et provinciaux sont invités à transmettre ce bulletin à leurs membres et dans leurs réseaux. Les groupes qui souhaitent le recevoir instantanément peuvent aussi s'abonner directement en inscrivant leur adresse courriel [ici](#).